



**LA FRONTALIÈRE**

Mutuelle | Santé | Prévoyance

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS GAMME FRONTALIERS CNTFS

---

# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 26,50 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €
Prise en charge par la Frontalière 	7,95 €	14,58 €	21,20 €	34,45 €	41,45 €	41,45 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	35,50 €	28,87 €	22,25 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €

# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) non adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien non adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 23 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €
Prise en charge par la Frontalière  LA FRONTALIÈRE	6,90 €	6,90 €	11,50 €	20,70 €	29,90 €	29,90 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	39,00 €	39,00 €	34,40 €	25,20 €	16,00 €	16,00 €

# DENTAIRE

## Couronne céramo-métallique sur molaire (dents non visibles)

Équipement hors dispositif 100 % santé

Dépense : 535 € – Base de Remboursement : 107,50 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €
Prise en charge par la Frontalière 	143,00 €	350,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	327,50 €	120,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)

Dépense : 1300 € par an (soit 2 semestres) – Base de Remboursement : 387 € (2 x 193,50 €)

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	100,00 €	296,75 €	493,50 €	837,00 €	913,00 €	913,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	813,00 €	616,25 €	419,50 €	76,00 €	0 €	0 €

# DENTAIRE

Implantologie non prise en charge par la sécurité sociale

Dépense : 1300 € par an – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	150,00 €	300,00 €	450,00 €	600,00 €	800,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	1300,00 €	1150,00 €	1000,00 €	850,00 €	700,00 €	500,00 €

# OPTIQUE

## Équipement optique de classe B (monture + verres)

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal pour la monture : 100 €, un équipement tous les 2 ans)

Dépense : 600 € (monture + 2 verres complexes) – Base de Remboursement : 0,15 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Prise en charge par la Frontalière 	200,00 €	260,00 €	380,00 €	490,00 €	540,00 €	599,91 €
Reste à charge	399,91 €	339,91 €	219,91 €	109,91 €	59,91 €	0 €

## Lentilles non remboursées par l'assurance maladie

Dépense : 200 € – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	100,00 €	125,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Reste à charge	200,00 €	100,00 €	75,00 €	50,00 €	0 €	0 €

# AUDITIF

## Aide auditive adulte

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal d'un équipement par oreille tous les 4 ans)

Dépense : 1600 € – Base de Remboursement : 400 €

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	160,00 €	460,00 €	610,00 €	860,00 €	1100,00 €	1360,00 €
Reste à charge	1200,00 €	900,00 €	750,00 €	500,00 €	250,00 €	0 €

# MÉDECINES DOUCES

## Ostéopathe

Traitement douleurs dorsales : 4 séances à 60 €

Dépense : 240 € – Base de Remboursement : 0 €

Toutes  
formules si  
**PACK ECO**  
souscrit

FORMULE	C100	C125	C150	C200	C250	C300	
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €	240,00 €	240,00 €	0 €
Reste à charge	240,00 €	90,00 €	90,00 €	40,00 €	0 €	0 €	240,00 €

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS GAMME FRONTALIERS LAMAL ALSACE MOSELLE

---

# SOINS COURANTS



## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 26,50 €

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	21,85 €	21,85 €	21,85 €	21,85 €	21,85 €
Prise en charge par la Frontalière 	9,28 €	15,90 €	29,15 €	36,15 €	36,15 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	28,87 €	22,25 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €

# SOINS COURANTS



## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) non adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien non adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 23 €

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	18,70 €	18,70 €	18,70 €	18,70 €	18,70 €
Prise en charge par la Frontalière  LA FRONTALIÈRE	2,30 €	6,90 €	16,10 €	25,30 €	25,30 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	39,00 €	34,40 €	25,20 €	16,00 €	16,00 €

# DENTAIRE



## Couronne céramo-métallique sur molaire (dents non visibles)

Équipement hors dispositif 100 % santé

Dépense : 535 € – Base de Remboursement : 107,50 €

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €
Prise en charge par la Frontalière 	318,25 €	438,25 €	438,25 €	438,25 €	438,25 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	120,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)

Dépense : 1300 € par an (soit 2 semestres) – Base de Remboursement : 387 € (2 x 193,50 €)

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	296,75 €	493,50 €	837,00 €	913,00 €	913,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	616,25 €	419,50 €	76,00 €	0 €	0 €

# DENTAIRE



Implantologie non prise en charge par la sécurité sociale

Dépense : 1300 € par an – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	150,00 €	300,00 €	450,00 €	600,00 €	800,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	1150,00 €	1000,00 €	850,00 €	700,00 €	500,00 €

# OPTIQUE



## Équipement optique de classe B (monture + verres)

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal pour la monture : 100 €, un équipement tous les 2 ans)

Dépense : 600 € (monture + 2 verres complexes) – Base de Remboursement : 0,15 €

	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €
Prise en charge par la Frontalière		260,00 €	380,00 €	490,00 €	540,00 €	599,85 €
Reste à charge		339,85 €	219,85 €	109,85 €	59,85 €	0 €

## Lentilles non remboursées par l'assurance maladie

Dépense : 200 € – Base de Remboursement : 0 €

	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		100,00 €	125,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Reste à charge		100,00 €	75,00 €	50,00 €	0 €	0 €

## Aide auditive adulte

Équipement hors dispositif 100 % santé (*remboursement maximal d'un équipement par oreille tous les 4 ans*)

Dépense : 1600 € – Base de Remboursement : 400 €

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	340,00 €	490,00 €	740,00 €	990,00 €	1240,00 €
Reste à charge	900,00 €	750,00 €	500,00 €	250,00 €	0 €

# MÉDECINES DOUCES



## Ostéopathe

Traitement douleurs dorsales : 4 séances à 60 €

Dépense : 240 € – Base de Remboursement : 0 €

Toutes  
formules si  
**PACK ECO**  
souscrit

FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM	
Prise en charge par la S. Sociale <b>LAMaI</b> 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	150,00 €	150,00 €	200,00 €	240,00 €	240,00 €	0 €
Reste à charge	90,00 €	90,00 €	40,00 €	0 €	0 €	240,00 €

# SOINS EN SUISSE



## Consultation d'un médecin généraliste

Dépense : 100 € (franchise déjà payée : 0 € – quote-part déjà payée : 0 €)

	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière	 LA FRONTALIÈRE	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Reste à charge		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Consultation d'un médecin spécialiste pour adulte

Dépense : 300 € (franchise déjà payée : 300 € – quote-part déjà payée : 150 €)

	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b>	270,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €
Prise en charge par la Frontalière	 LA FRONTALIÈRE	0 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Reste à charge		30,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

# SOINS EN SUISSE



## Détartrage

Dépense : 460 €

	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		0 €	50,00 €	100,00 €	200,00 €	300,00 €
Reste à charge		460,00 €	410,00 €	360,00 €	260,00 €	160,00 €

## Médicaments prescrits avec ordonnance non remboursés

Dépense : 70 €



	FORMULE	L125 AM	L150 AM	L200 AM	L250 AM	L300 AM
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b> 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		20,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €
Reste à charge		50,00 €	40,00 €	30,00 €	20,00 €	10,00 €

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS GAMME FRONTALIERS LAMAL

---

# SOINS COURANTS



## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 26,50 €

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €
Prise en charge par la Frontalière 	14,58 €	14,58 €	21,20 €	34,45 €	41,45 €	41,45 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	28,87 €	28,87 €	22,25 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €

# SOINS COURANTS



## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) non adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien non adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 23 €

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €
Prise en charge par la Frontalière  LA FRONTALIÈRE	6,90 €	6,90 €	11,50 €	20,70 €	29,90 €	29,90 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	39,00 €	39,00 €	34,40 €	25,20 €	16,00 €	16,00 €

## Couronne céramo-métallique sur molaire (dents non visibles)

Équipement hors dispositif 100 % santé

Dépense : 535 € – Base de Remboursement : 107,50 €

FORMULE	L100*	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €
Prise en charge par la Frontalière 	69,88 €* <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	350,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €
Reste à charge <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	400,62 €* <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	120,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

\* 125% de la BRSS les 2 premières années puis 150% BRSS dès la troisième année d'ancienneté

## Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)

Dépense : 1300 € par an (soit 2 semestres) – Base de Remboursement : 387 € (2 x 193,50 €)

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	96,75 € <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	296,75 €	493,50 €	837,00 €	913,00 €	913,00 €
Reste à charge <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	816,25 € <small>(dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)</small>	616,25 €	419,50 €	76,00 €	0 €	0 €

## Implantologie non prise en charge par la sécurité sociale

Dépense : 1300 € par an – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	L100*	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	150,00 €* <small>LA FRONTALIÈRE</small>	150,00 €	300,00 €	450,00 €	600,00 €	800,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	1150,00 €* <small>LA FRONTALIÈRE</small>	1150,00 €	1000,00 €	850,00 €	700,00 €	500,00 €

\* 150 € pris en charge par la frontalière à partir de la troisième année d'ancienneté pour la formule L100. Durant les deux premières années, il n'y a pas de prise en charge pour l'implantologie non remboursée en formule L100.

# OPTIQUE



## Équipement optique de classe B (monture + verres)

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal pour la monture : 100 €, un équipement tous les 2 ans)

Dépense : 600 € (monture + 2 verres complexes) – Base de Remboursement : 0,15 €

	FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Prise en charge par la Frontalière		0,06 €	260,00 €	380,00 €	490,00 €	540,00 €	599,91 €
Reste à charge		599,85 €	339,91 €	219,91 €	109,91 €	59,91 €	0 €

## Lentilles non remboursées par l'assurance maladie

Dépense : 200 € – Base de Remboursement : 0 €

	FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		100,00 €	100,00 €	125,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Reste à charge		100,00 €	100,00 €	75,00 €	50,00 €	0 €	0 €

## Aide auditive adulte

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal d'un équipement par oreille tous les 4 ans)

Dépense : 1600 € – Base de Remboursement : 400 €

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	160,00 €	460,00 €	610,00 €	860,00 €	1110,00 €	1360,00 €
Reste à charge	1200,00 €	900,00 €	750,00 €	500,00 €	250,00 €	0 €

# MÉDECINES DOUCES



## Ostéopathe

Traitement douleurs dorsales : 4 séances à 60 €

Dépense : 240 € – Base de Remboursement : 0 €

Toutes  
formules si  
**PACK ECO**  
souscrit

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300	
Prise en charge par la S. Sociale / <b>LAMal</b> 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €	240,00 €	240,00 €	0 €
Reste à charge	240,00 €	90,00 €	90,00 €	40,00 €	0 €	0 €	240,00 €

# SOINS EN SUISSE



## Consultation d'un médecin généraliste

Dépense : 100 € (franchise déjà payée : 0 € – quote-part déjà payée : 0 €)

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la LAMal <b>LAMal</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Reste à charge	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Consultation d'un médecin spécialiste pour adulte

Dépense : 300 € (franchise déjà payée : 300 € – quote-part déjà payée : 150 €)

FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la LAMal <b>LAMal</b>	270,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	0 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Reste à charge	30,00 €	30,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

# SOINS EN SUISSE



## Détartrage

Dépense : 460 €

	FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		0 €	0 €	50,00 €	100,00 €	200,00 €	300,00 €
Reste à charge		460,00 €	460,00 €	410,00 €	360,00 €	260,00 €	160,00 €

## Médicaments prescrits avec ordonnance non remboursés



Dépense : 70 €

	FORMULE	L100	L125	L150	L200	L250	L300
Prise en charge par la LAMal	<b>LAMal</b> 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		0 €	20,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €
Reste à charge		70,00 €	50,00 €	40,00 €	30,00 €	20,00 €	10,00 €

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS GAMME PARTICULIERS ALSACE-MOSELLE

---



# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 26,50 €

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	21,85 €	21,85 €	21,85 €	21,85 €	21,85 €
Prise en charge par la Frontalière 	9,28 €	15,90 €	29,15 €	36,15 €	36,15 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	28,87 €	22,25 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €

# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) non adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien non adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 23 €

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	18,70 €	18,70 €	18,70 €	18,70 €	18,70 €
Prise en charge par la Frontalière 	2,30 €	6,90 €	16,10 €	25,30 €	25,30 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	39,00 €	34,40 €	25,20 €	16,00 €	16,00 €

# DENTAIRE

## Couronne céramo-métallique sur molaire (dents non visibles)

Équipement hors dispositif 100 % santé

Dépense : 535 € – Base de Remboursement : 107,50 €

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €	96,75 €
Prise en charge par la Frontalière 	318,25 €	438,25 €	438,25 €	438,25 €	438,25 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	120,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)

Dépense : 1300 € par an (soit 2 semestres) – Base de Remboursement : 387 € (2 x 193,50 €)

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	296,75 €	493,50 €	837,00 €	913,00 €	913,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	616,25 €	419,50 €	76,00 €	0 €	0 €

# DENTAIRE

Implantologie non prise en charge par la sécurité sociale

Dépense : 1300 € par an – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	150,00 €	300,00 €	450,00 €	600,00 €	800,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	1150,00 €	1000,00 €	850,00 €	700,00 €	500,00 €

# OPTIQUE

## Équipement optique de classe B (monture + verres)

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal pour la monture : 100 €, un équipement tous les 2 ans)

Dépense : 600 € (monture + 2 verres complexes) – Base de Remboursement : 0,15 €

	FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €
Prise en charge par la Frontalière		260,00 €	380,00 €	490,00 €	540,00 €	599,85 €
Reste à charge		339,85 €	219,85 €	109,85 €	59,85 €	0 €

## Lentilles non remboursées par l'assurance maladie

Dépense : 200 € – Base de Remboursement : 0 €

	FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		100,00 €	125,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Reste à charge		100,00 €	75,00 €	50,00 €	0 €	0 €

# AUDITIF

## Aide auditive adulte

Équipement hors dispositif 100 % santé (*remboursement maximal d'un équipement par oreille tous les 4 ans*)

Dépense : 1600 € – Base de Remboursement : 400 €

	FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM
Prise en charge par la Sécurité Sociale		360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €
Prise en charge par la Frontalière	 LA FRONTALIÈRE	340,00 €	490,00 €	740,00 €	990,00 €	1240,00 €
Reste à charge		900,00 €	750,00 €	500,00 €	250,00 €	0 €

# MÉDECINES DOUCES

## Ostéopathe

Traitement douleurs dorsales : 4 séances à 60 €

Dépense : 240 € – Base de Remboursement : 0 €

Toutes  
formules si  
**PACK ECO**  
souscrit

FORMULE	S125 AM	S150 AM	S200 AM	S250 AM	S300 AM	
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière  LA FRONTALIÈRE	150,00 €	150,00 €	200,00 €	240,00 €	240,00 €	0 €
Reste à charge	90,00 €	90,00 €	40,00 €	0 €	0 €	240 €

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS GAMME PARTICULIERS

---

# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 26,50 €

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €	16,55 €
Prise en charge par la Frontalière 	7,95 €	14,58 €	21,20 €	34,45 €	41,45 €	41,45 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	35,50 €	28,87 €	22,25 €	9,00 €	2,00 €	2,00 €

# SOINS COURANTS

## Consultation d'un médecin spécialiste

Secteur 2 (honoraires libres) non adhérent à l'OPTAM dans le cadre du parcours de soins coordonnés

Dépense : 60 € (praticien non adhérent à l'OPTAM) – Base de Remboursement : 23 €

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €	14,10 €
Prise en charge par la Frontalière  LA FRONTALIÈRE	6,90 €	6,90 €	11,50 €	20,70 €	29,90 €	29,90 €
Reste à charge (dont participation forfaitaire de 2€)	39,00 €	39,00 €	34,40 €	25,20 €	16,00 €	16,00 €

# DENTAIRE

## Couronne céramo-métallique sur molaire (dents non visibles)

Équipement hors dispositif 100 % santé

Dépense : 535 € – Base de Remboursement : 107,50 €

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €	64,50 €
Prise en charge par la Frontalière 	143,00 €	350,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €	470,50 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	327,50 €	120,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €

## Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)

Dépense : 1300 € par an (soit 2 semestres) – Base de Remboursement : 387 € (2 x 193,50 €)

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €	387,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	100,00 €	296,75 €	493,50 €	837,00 €	913,00 €	913,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	813,00 €	616,25 €	419,50 €	76,00 €	0 €	0 €

# DENTAIRE

Implantologie non prise en charge par la sécurité sociale

Dépense : 1300 € par an – Base de Remboursement : 0 €

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	150,00 €	300,00 €	450,00 €	600,00 €	800,00 €
Reste à charge (dans la limite du plafond dentaire prévu par la garantie)	1300,00 €	1150,00 €	1000,00 €	850,00 €	700,00 €	500,00 €

# OPTIQUE

## Équipement optique de classe B (monture + verres)

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal pour la monture : 100 €, un équipement tous les 2 ans)

Dépense : 600 € (monture + 2 verres complexes) – Base de Remboursement : 0,15 €

	FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €
Prise en charge par la Frontalière		200,00 €	260,00 €	380,00 €	490,00 €	540,00 €	599,91 €
Reste à charge		399,91 €	339,91 €	219,91 €	109,91 €	59,91 €	0 €

## Lentilles non remboursées par l'assurance maladie

Dépense : 200 € – Base de Remboursement : 0 €

	FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière		0 €	100,00 €	125,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €
Reste à charge		200,00 €	100,00 €	75,00 €	50,00 €	0 €	0 €

# AUDITIF

## Aide auditive adulte

Équipement hors dispositif 100 % santé (remboursement maximal d'un équipement par oreille tous les 4 ans)

Dépense : 1600 € – Base de Remboursement : 400 €

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	160,00 €	460,00 €	610,00 €	860,00 €	1100,00 €	1360,00 €
Reste à charge	1200,00 €	900,00 €	750,00 €	500,00 €	250,00 €	0 €

# MÉDECINES DOUCES

## Ostéopathe

Traitement douleurs dorsales : 4 séances à 60 €

Dépense : 240 € – Base de Remboursement : 0 €

Toutes  
formules si  
**PACK ECO**  
souscrit

FORMULE	S100	S125	S150	S200	S250	S300	
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prise en charge par la Frontalière 	0 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €	240,00 €	240,00 €	0 €
Reste à charge	240,00 €	90,00 €	90,00 €	40,00 €	0 €	0 €	240,00 €

# EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

## GAMME HOSPITALISATION

---



# HOSPITALISATION

## APPENDICECTOMIE

Secteur 2 (honoraires libres) chirurgien adhérent à l'OPTAM – Hospitalisation de 3 jours

**Dépenses totales : 741,86 € – Base de Remboursement : 286,86 €**

FORMULES	H125				H200			
	Base de remboursement	Dépassements honoraires	Forfait hospitalier (20€/j)	Chambre particulière (60€/j)	Base de remboursement	Dépassements honoraires	Forfait hospitalier (20€/j)	Chambre particulière (60€/j)
Dépenses								
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	<b>229,49 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>229,49 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Prise en charge par la Frontalière 	<b>57,37 €</b>	<b>71,71 €</b>	<b>60,00 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>57,37 €</b>	<b>229,49 €</b>	<b>60,00 €</b>	<b>180,00 €</b>
Reste à charge	<b>0,00 €</b>	<b>143,29 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Reste à charge Total</b>	<b>173,29 €</b>				<b>0,00 €</b>			
<i>+ indemnités de convalescence versées par la Frontalière</i>	<i>+ 20 €</i>				<i>+ 40 €</i>			

# HOSPITALISATION

## OPÉRATION DE LA CATARACTE

Secteur 2 (honoraires libres) chirurgien adhérent à l'OPTAM

**Dépenses totales : 380 € – Base de Remboursement : 271,70 €**

FORMULES	H125		H200	
	Base de remboursement	Dépassements honoraires	Base de remboursement	Dépassements honoraires
Dépenses				
Prise en charge par la Sécurité Sociale 	271,70 €	0,00 €	271,70 €	0,00 €
Prise en charge par la Frontalière 	0,00 €	67,93 €	0,00 €	118,30 €
Reste à charge	0,00 €	40,37 €	0,00 €	0,00 €
<b>Reste à charge Total</b>	<b>40,37 €</b>		<b>0,00 €</b>	